

Paris, le 19 décembre 2022

### FIP NextStage Rendement – Mise en liquidation

*(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)*

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A du Fonds d'investissement de proximité (FIP) NextStage Rendement (FR0011429505) géré par notre société.

#### **Introduction**

Le FIP NextStage Rendement a été constitué en mai 2013. Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés exerçant principalement leurs activités sur une zone géographique préétablie qui comprend les régions Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le fonds accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Les premières cessions du portefeuille ont permis de réaliser deux distributions respectivement le 2 novembre 2020 de 0,24€ par Part A et le 4 octobre 2021 de 0,76€ par Part A remboursant intégralement la valeur nominale des Parts.

#### **Qels changements vont intervenir sur votre FIP?**

Votre FIP se rapproche maintenant de son terme ( échéance réglementaire au 31 décembre 2022) et NextStage AM a pris la décision, avec l'agrément de l'AMF en date du 9 décembre 2022, de procéder à son **entrée en liquidation**. Cette dissolution, sera **effective en date du 31 décembre 2022**. **A compter de cette date aucun rachat de parts ne sera possible jusqu'à la fin de vie du Fonds.**

### Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Votre FIP a enregistré une performance cumulée de + 11% à date. ( montant distribué de 1€ plus une valeur liquidative de 0,11€ au 30 septembre 2022 pour une valeur nominale de souscription de 1€).

Cette performance ne tient pas compte des droits d'entrée éventuels, ni de l'avantage fiscal (50% au titre de l'ISF ou 18% au titre de l'IR).

Le fonds détient encore des participations, cette performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse d'ici la fin de vie du fonds.

### Quand votre FIP sera liquidé ?

La société a décidé de procéder à la liquidation du fonds en date du 31 décembre 2022.

Cette décision n'a aucun impact fiscal.

L'échéance du FIP NextStage Rendement telle que prévue dans la documentation légale est le 31 décembre 2022. Celle-ci ne sera pas respectée car le fonds détient encore 4 participations cotées et une participation non cotée. La cession de ces participations requière un délai complémentaire pour permettre aux équipes de gestion de les vendre au mieux des intérêts des souscripteurs.

Sous toute réserve nous anticipons de céder ces dernières lignes au premier semestre 2023.

**Une fois l'intégralité des participations du portefeuille cédées, probablement courant du premier semestre 2023, nous effectuerons une dernière distribution, clôturerons définitivement le fonds et annulerons les parts.**

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégoire SENTILHES  
Président